

« La fabrique de solutions partagées » Témoignage d'un député

Agriculteur de métier, Dominique Potier est député. Aux sources de son engagement politique, une éthique du débat démocratique, inclusif et participatif. Pour faire vivre le grand débat national dans sa circonscription, en Meurthe-et-Moselle, il a fait preuve d'imagination...



PROPOS RECUEILLIS PAR BENOÎT GUILLOU

Comment vous êtes-vous impliqué dans le grand débat national à l'échelle de votre circonscription ?

La vocation du grand débat était d'abord de répondre collectivement aux questions posées par le mouvement des « gilets jaunes ». Mais nous voulions mettre en place quelque chose qui échappe au jeu des questions/réponses et offrir un cadre propice aux échanges d'égal à égal, dans le respect de nos diversités. Le débat prend tout son sens lorsqu'il permet à chaque citoyen volontaire de partager avec d'autres son vécu, ses analyses et ses convictions. Face aux urgences sociale et climatique qui fragmentent notre société, le premier défi reste de retrouver goût à la politique.

Aussi avons-nous fait un pas de côté par rapport aux modalités prévues par le gouvernement. Pour trouver quelque chose de moins vertical et de plus participatif, nous avons mis en place un « hackathon fiscal » sur le thème « (Re)faire société et sauver le climat ». Pendant vingt-quatre heures – en prévoyant restauration et hébergement

sur place pour maintenir la dynamique des échanges –, les participants devaient comprendre, apprendre, échanger... Et inventer ensemble des réponses concrètes à la question : « Quels choix budgétaires pour réduire les inégalités sociales, fiscales et territoriales, tout en divisant par quatre nos émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050 ? » Pour résumer : plus de justice et moins de carbone.

Un hackathon, c'est-à-dire ?

Le hackathon, c'est une méthode pour faciliter une dynamique collective et encourager la créativité. Par des règles du jeu claires, on assure l'expression de chacun sans tomber dans un bavardage interminable ! J'ai découvert cet outil à l'hôpital Saint-Charles, à Toul, dans le cadre d'un travail de prospective, à l'intuition du directeur et de son équipe. Ce fut un moment extraordinaire, en présence de toute la communauté médicale : patients, personnel soignant, médecins... Il n'existe pas de recette miracle pour réussir ce type d'événements : à notre niveau, nous



© Gérard Louis

avons invité des gens de toute la circonscription. 150 personnes ont répondu positivement. Il nous semblait important de mêler des temps d'échange, de conférence et de convivialité. Pour asseoir un fond commun de connaissances, des experts de l'Observatoire des inégalités, de l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE) ou encore du magazine *Alternatives économiques* ont été mobilisés. L'ambition était de formuler des propositions à la fois réalistes et innovantes. Un zeste de jeu et d'émulation entre les équipes, mais une exigence aussi : celle de bâtir un budget national de transition sociale et écologique parfaitement équilibré !

Parmi les 150 participants, les « gilets jaunes » étaient-ils représentés ?

Quelques personnes présentes dans les manifestations sont venues : sans doute trop peu, mais plus que d'ordinaire. Globalement, les membres du mouvement des « gilets jaunes » se méfiaient de cette opération, malgré tout le travail de présence et de dialogue à leurs côtés en amont : je n'ai pas compté le temps passé autour des braseros, de soirée en soirée. Je rêvais d'un cadre où

ils puissent s'exprimer avec d'autres. Mais un certain blocage vis-à-vis du politique demeure, avec la crainte de ne pas partager les codes des autres participants. Finalement, 10 à 15 % des présents étaient en situation de précarité ou d'exclusion. Nous avons en revanche eu la chance de réunir une part très significative de jeunes adultes dans cet exercice, alors qu'ils sont peu représentés dans les réunions politiques. Grâce au jeu des relations interpersonnelles et avec l'aide d'associations de proximité, une vraie mixité sociale a été possible. Et le fait d'être accompagné rassure.

Dates clés

- 🕒 **1964** : Naissance de Dominique Potier.
- 🕒 **1988** : Il crée la « coopérative agricole du Sillon » à Lay-Saint-Rémy, convertie au bio en 1992.
- 🕒 **2001-2014** : Élu maire de Lay-Saint-Rémy (Meurthe-et-Moselle, 356 habitants).
- 🕒 **2008-2013** : Élu président de la communauté de communes du Toulois.
- 🕒 **2012** : Élu député PS de la 5^e circonscription de Meurthe-et-Moselle. Il crée Esprit civique, « cercle politique à l'interface de la société civile, des décideurs politiques et du monde de l'entreprise ».
- 🕒 **2017** : Réélu député, il est aussi rapporteur de la loi sur le devoir de vigilance des multinationales.

Avez-vous le sentiment que ce dispositif a facilité le débat et l'instruction des désaccords ?

En cette période de crise du politique, je crois profondément à « l'unité dans la diversité » pour penser et construire un horizon partagé. Mais il ne faut pas céder à une démagogie du style : « On peut parler de tout et de n'importe quoi avec n'importe qui. » Par ailleurs, le débat suppose de mettre au préalable cartes sur table, notamment en fixant les limites de l'exercice. Avant d'aller puiser dans l'expérience de chacun, il est nécessaire de se doter d'un langage commun et de s'assurer que l'ensemble des participants dispose d'un minimum d'éléments sur le sujet que l'on souhaite traiter. Personnellement, je crois que le dispositif adopté a amorcé un réel processus de débat. La méthode choisie a permis de favoriser la prise de parole et ...

Savons-nous encore débattre ?

l'expression des désaccords, des peurs ou des réserves. C'était aussi un défi stimulant que de travailler collectivement sur un budget d'action publique : comment l'élaborer et assurer des arbitrages ? Les animateurs avaient à leur disposition des maquettes budgétaires : débattre ne signifie pas que l'on part d'une feuille blanche ! Le sujet était sans doute trop vaste et complexe, mais il a permis d'exprimer des contradictions sociales qui n'auraient pas émergé autrement. Les participants ont également découvert une dimension complexe et aride de la vie politique. Par exemple, lorsqu'on aborde la question de la rénovation énergétique des bâtiments, on touche à la fois des aspects économiques et culturels. La manière de vivre sa maison touche à l'intime. Pour certains, c'est un vrai parcours du combattant... Mais le débat contradictoire peut aider à clarifier les choses, à déchiffrer le monde !

Je garde la conviction que le débat est un processus fécond et central pour la vie démocratique. Au-delà de la production d'idées et de solutions communes, il permet à chacun d'expérimenter une citoyenneté vivante, en cherchant ensemble le bien commun tout en vivant un processus d'individuation.

Êtes-vous parvenu à dégager des compromis ?

J'ai été étonné par la richesse des échanges. La diversité des personnes présentes a

contribué à imaginer des réponses qui n'auraient pas émergé dans les conditions habituelles. Avant même qu'il ne devienne médiatique, le concept de consommation désinvolte ou superflue – caractérisé par l'explosion des trajets en avion, du nombre de SUV (« *sport utility vehicles* »)... – a été mis en balance avec l'urgence de défendre le pouvoir de vivre de ceux qui sont au-dessous du revenu médian.

Cette expérience a été humanisante pour chacun. En matière de relations interpersonnelles, ce fut un moment formidable. Et ce croisement de regards a permis d'avancer des propositions dont on n'a pas à rougir : elles ont été à la hauteur du débat national.

Votre présence en tant que député au cours de ces 24 heures a-t-elle facilité le débat ou au contraire jeté un froid ?

Mon rôle était clair, dès le départ : créer les conditions du débat sans y participer. Quelques mots d'accueil et de remerciement à la fin. Au milieu, le silence. S'effacer, ou du moins éviter d'être au centre du jeu, pour ne pas donner une impression d'instrumentalisation comme parfois lors du grand débat national.

Depuis une trentaine d'années, des dispositifs délibératifs et de participation se sont développés en France. Qu'en est-il en Meurthe-et-Moselle ? Ont-ils permis de dégager des bases nouvelles sur lesquelles la vie sociale et politique peut se restructurer ?

Je pourrais évoquer comment, en 2015, le projet autoroutier A31 bis, porté par l'État, a été modifié de façon très républicaine à travers des mois de débat avec les élus lo-



Avant d'aller puiser dans l'expérience de chacun, il est nécessaire de se doter d'un langage commun et de s'assurer que l'ensemble des participants dispose d'un minimum d'éléments sur le sujet.



caux, les associations, les entreprises ; et ce, grâce à l'intervention de la Commission nationale du débat public. Une alternative à la création d'un nouveau barreau routier Gye-Dieulouard est finalement née et s'est imposée à la puissance publique comme conforme à l'intérêt général. Comme député, j'ai également eu à cœur d'organiser en circonscription une discussion entre toutes les sensibilités sur la fin de vie, en amont de l'examen de la loi Claeys-Leonetti. Nous vivons également de fortes aventures collectives de transition, par exemple, en servant de « *living lab* » à ATD Quart Monde pour une recherche-action baptisée « De la dignité dans les assiettes ! ».

L'enjeu de l'animation politique est réel pour un élu, qu'il soit maire ou député : soit il impose sa solution par sa position et son charisme, soit il met en place un processus qui le dépasse à certains égards, mais dont l'objectif est de conduire à la fabrique de solutions partagées. Ma conception de la politique privilégie la participation, sans pour autant prétendre à l'agora permanente. Moi-même, plus jeune, j'étais engagé dans le Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC) et dans l'éducation populaire. À l'âge de 20 ans, j'ai participé à la création d'une radio locale et des comités de développement durable. Plus tard, j'ai marché dans les pas de Michel Dinot, ancien président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle : un homme profondément animé par le développement local, la fidélité aux milieux populaires et l'exigence démocratique. Le souci d'une éthique du débat constitue une des sources de mon engagement.

Avant d'être député, vous étiez maire d'une petite commune, puis président d'une intercommunalité. En avez-vous tiré des leçons concernant le débat ?

S'il y a une chose dont je suis fier, c'est peut-être d'avoir défendu dans l'exercice de ces mandats une certaine rigueur démocratique. En parallèle à un effort régulier d'information et d'écoute de nos concitoyens, j'ai veillé à animer le conseil municipal et le bureau de la communauté de communes

avec, en amont, des notes les plus documentées possible et trois temps distincts de débat : la découverte de la problématique ou du projet dans toutes ses dimensions, puis une expression de chacun pour un discernement collectif et, enfin, le moment de la décision. Laisser du temps entre chaque étape, c'est respecter la liberté des élus, mais aussi permettre de solides convergences.

En 2017, vous étiez le rapporteur de la proposition de loi relative au devoir de vigilance des multinationales à l'Assemblée nationale. Peut-on parler de débat étant donné les intérêts des entreprises ?

J'ai dans l'esprit la blessure ressentie – des années durant – devant l'incapacité du gouvernement à examiner la proposition de loi sur le devoir de vigilance des multinationales, sous la pression de lobbies économiques. Mais, *in fine*, son adoption en toute fin de mandat a été une délivrance : dans la transparence, le débat a pris corps sans faux-semblant. La fabrique de cette loi a été un très bel exemple de la co-construction possible entre ONG, syndicats, monde universitaire et Parlement. C'est un souvenir inoubliable parce que notre persévérance a été féconde : cette loi « société civile » inspire aujourd'hui une dizaine de pays en Europe et au-delà !

L'agora publique comme fabrique de la justice doit être défendue avec courage face à la normalisation marchande. Je continue d'alerter sur l'emprise culturelle de celle-ci sur nos vies intimes et sur nos sociétés. Face à cela, il faut un affranchissement dans la prise de parole publique, dont l'apprentissage va de la famille à l'école, en passant par ce tiers lieu que doit être l'éducation populaire. Il ne faut jamais désespérer de notre capacité commune à chercher la vérité sans violence. ☉